TEMPS FORTS

Semaine 39-40

Photo de couverture FMM du 27 septembre 2024

LE RECTEUR S'EST RENDU A MAJICAVO DANS L'ESPOIR DE CALMER LES TENSIONS

« Il ne faut pas paniquer », a-t-il déclaré. En effet, au sein du collège, beaucoup sont à fleur de peau et le moindre événement tend à avoir des conséquences.Le recteur souhaite trouver des solutions aux revendications des grévistes pour le bien de tous. Des solutions ont été apportées.

PRESSE LOCALE

FLASH INFOS MAYOTTE

KWEZI

FRANCE MAYOTTE MATIN

JDM
Le Journal De Mayotte

Mayotte HEBDO

mayotte 1

ÉDUCATION

PETITE-TERRE PRÊTE À SE JETER À L'EAU POUR ENSEIGNER LA NATATION

Placer la natation dans les fondamentaux de l'éducation dès le plus jeune âge, c'est une ambition de l'éducation nationale à Mayotte, territoire marin par excellence. Une formation a ainsi été lancée pour apprendre aux enseignants à dispenser des cours de cette discipline à leurs élèves.

Avant qu'ils n'aillent dans l'eau, les enfants ont droit à une séance préparatoire durant laquelle différentes recommandations leur sont données par les enseignants

Ils sont une quinzaine d'élèves, ce vendredi après-midi, à apprendre à nager à la plage du Faré (Dzaoudzi-Labattoir), grâce à leurs professeurs, désormais formés à la pratique. Le rectorat de Mayotte vient de mettre en place, en Petite-Terre, une formation à destination des enseignants de l'école primaire. Son objectif est qu'ils puissent apprendre aux élèves à nager, ce qui est loin d'être acquis pour une majorité de Mahoraises et de Mahorais, malgré une très grande proximité avec la mer. Grâce à l'inspecteur de l'éducation nationale Gilles Coignus, une formation a pu être mise en place pour une quarantaine d'enseignants. Ils y apprennent la théorie sur l'activité natation et à vivre des situations dans l'eau. Cet apprentissage, démarré sur la plage du Faré le long du boulevard des crabes à Dzaoudzi, a vu se mettre dans l'eau pour la première des élèves de grande section, âgés de 5 ans (en période de grande marée d'équinoxe), une première à Mayotte pour des enfants de cet âge-là. Les enseignants se sont montrés très motivés et une nouvelle formation a pu démarrer jeudi après-midi pour d'autres. Vendredi, c'est un groupe de CE1 (âgés entre 6 et 7 ans) qui avait rendez-vous sur la plage du Faré avec des enseignants.

Gilles Coignus est en charge du dossier EPS (Education physique et sportive) sur l'île. Le lagon qui entoure Mayotte lui a donné envie de développer cette discipline en partenariat avec d'autres collègues et l'aval de Jacques Mikulovic, le recteur de l'académie de Mayotte. *"En tant qu'inspecteur en charge de l'EPS, j'avais envie de développer cette activité avec mes collègues, du fait que la Petite-Terre est assez avancée dans le domaine des activités nautiques et de l'opération natation (avec des élus et des collectivités locales très impliquées), nous avons pu commencer à mettre cela en place dès le mois de juin 2024. Ce qui est intéressant, c'est que ces enseignants sont formés et vont pouvoir démarrer un projet de natation dès la semaine prochaine"*, développe-t-il.

" SE FAMILIARISER AVEC LE MILIEU AQUATIQUE "

Cette nouvelle activité sportive (et récréative) est pour le moment ouverte aux élèves de CE1, CM1 et CM2. Les enseignants sont formés pour qu'ils puissent à leur tour enseigner la natation à leurs élèves. Important à savoir, la pratique d'une telle activité est soumise à des conditions de sécurité et d'encadrement, avec la présence primordiale d'un maître-nageur en surveillance sur le bord de l'eau et un autre dans l'eau pour participer aux séances. Cette formation préalablement dispensée aux enseignants permettra d'éviter d'avoir des groupes d'élèves en train de jouer au football sur le sable, *"ils seront vraiment dans l'eau pour apprendre à nager et à se familiariser avec le milieu aquatique"*, selon Gilles Coignus.

Si ce projet est pour le moment cantonné à la Petite-Terre en raison de la réunion des toutes les conditions requises (proximité de l'eau et sécurité pour amener les élèves), ses initiateurs entendent bien le reproduire à nouveau l'année prochaine au même endroit avec une nouvelle formation, en attendant de pouvoir l'élargir, à terme, à tout le département. La difficulté principale d'un tel exercice sur la Grande-Terre réside, selon les intéressés, dans la capacité à trouver des plages près des écoles. Le cas échéant, il faudra compter sur un financement pour transporter les élèves et trouver des maîtres-nageurs capables d'assurer la surveillance. Pour l'éducation nationale à Mayotte, il s'agit là d'un projet pluriannuel qui doit prendre forme avec le soutien des collectivités locales, en particulier les municipalités. *"Pour ce projet-ci en Petite-Terre, non seulement les municipalités ont été sollicitées mais également la cité éducative et la Drajes (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) ont participé à sa mise en place aux côtés de plusieurs partenaires"*, note Dominique Haïm, l'inspecteur de l'éducation nationale responsable de la Petite-Terre. Cela signifie qu'il faudra en faire de même en Grande-Terre le moment venu, ce qui nécessitera de grands investissements. Cette nouvelle activité récréative pour les élèves de CE1, CM1 et CM2 s'inscrit également dans le cadre plus général d'un projet ministériel intitulé *"l'école hors les murs "*.

Une quarantaine d'enseignants ont bénéficié cette semaine d'une formation leur permettant d'enseigner la natation à leurs élèves à compter de ce lundi.

SIAK

9 FRANCE MAYOTTE matin N°3192 du mercredi 25 septembre 2024

Grève illimitée au Collège de Majicavo

SOCIAL : GRÈVE ILLIMITÉE VOTÉE PAR LE PERSONNEL DU COLLÈGE DE MAJICAVO, DÉNONÇANT UNE GESTION DISCRIMINATOIRE ET OPPRESSIVE

Grève

Le Collège de Majicavo est en proie à des tensions croissantes. Les personnels, enseignants et administratifs ont voté une grève illimitée, dénonçant des problèmes de communication, des pratiques RH illégales, et un manque de considération. Le dialogue avec le rectorat n'a pas encore permis de calmer les esprits

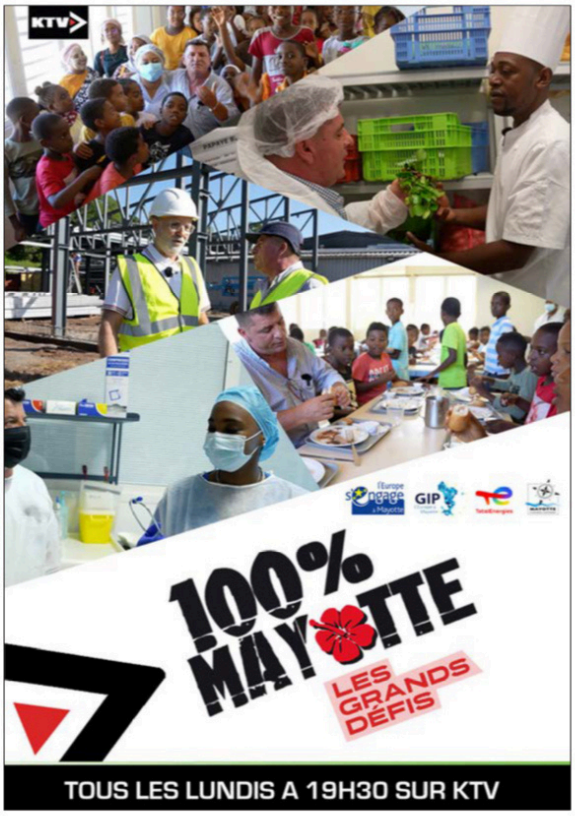

Cela fait plusieurs jours que la tension monte au Collège de Majicavo, avec un préavis de grève déposés par des représentants du personnel. Les échanges et discussions qui ont eu lieu avec le recteur n'ont, pour l'instant, pas suffi à calmer les esprits. Ainsi, les représentants du personnel ont transmis un nouveau communiqué : « L'intersyndicale (Sgen-CFDT, SE-UNSA, SUD), rejointe ce matin par le SNASUB-FSU, vous informe qu'à l'issue de leur réunion de ce mardi 24 septembre, les personnels (enseignants, administratifs, vie scolaire et agents) du collège Majicavo ont voté majoritairement pour une grève illimitée à compter de ce mardi 24 septembre 2024, sur la base de leurs revendications suivantes : déficit de communication de la direction, intimidation du personnel et discrimination selon les statuts des agents, manque de considération et infantilisation du personnel, pratiques des RH ne respectant pas le cadre légal. »

Les échanges autour du piquet de grève hier matin ont permis de clarifier les motivations. Plusieurs grévistes ont expliqué : « Avec les collègues, nous ne sommes jamais écoutés. Les décisions viennent toujours d'en haut, nos propositions ne passent jamais. » Ils estiment qu'une centaine d'entre eux ont débrayé.

Du côté du rectorat, les chiffres diffèrent. Seules 25 personnes se seraient officiellement déclarées en grève. Le recteur, Jacques Mikulovic, rappelle avoir reçu les représentants syndicaux et travaillé à une feuille de route pour améliorer la situation. L'objectif reste que le personnel puisse travailler dans des conditions satisfaisantes et que les élèves puissent apprendre correctement. Le Recteur rappelle qu'au sortir de son bureau, les organisations syndicales s'étaient engagées à lever le mouvement après la mise en place de cette feuille de route, mais l'assemblée générale en a décidé autrement. Il faudra donc repartir de zéro.

Anne-Constance Onghéna

Le journal de Mayotte - *Mercredi 25 Septembre 2024*

Éducation : Grève au collège de Majikavo pour des problèmes de gestion des ressources humaines

Le préavis de grève pour ce mardi s'est concrétisé à l'issue de la rencontre intersyndicale entre le Sgen-CFDT, SE-UNSA, SUD qu'a rejoint le SNASUB-FSU. Le rectorat déplore que malgré les garanties données, le mouvement se poursuive.

La grève toucherait 22% du personnel selon le rectorat

Les personnels grévistes évoquent des difficultés relationnelles avec la principale Narima Chaiche, « et dans tous les services, que cela concerne les enseignants, le personnel administratif ou celui de la vie scolaire », nous indique Salim Petit, représentant syndical Sgen CFDT.

Les trois griefs tournent autour du relationnel : Déficit de communication de la direction, intimidation du personnel et discrimination selon les statuts des agents, manque de considération et infantilisation du personnel, pratiques du RH ne respectant pas le cadre légal.

Selon lui, le traitement n'est pas le même selon le bagage universitaire de chacun : « Lorsque vous êtes certifié et proche de l'administration, la considération ne sera pas la même que pour les autres, qu'ils soient titulaires ou pire, contractuels. »

Il évoque comme point de départ une pré-rentrée imposée une journée plus tôt que celle qui était décrétée sur le territoire, « ça devait être le vendredi 23 août, et on nous annonce au dernier moment que ce sera la veille. »

Jeu de quilles chez les représentants syndicaux

Le rectorat avait envoyé un communiqué indiquant que le Sgen-CFDT était le seul syndicat à appeler à la grève. Mais depuis ce mardi matin, il semble que cela ne soit plus le cas. Nous avons donc contacté Benjamin Lazard-Peillon, directeur de cabinet du recteur, pour savoir quelle instance de dialogue avait été mise en place, étant donné que de nouveau, les élèves vont pâtir de jours sans cours.

Selon ses chiffres, peu de personnel manquait à l'appel ce mardi matin, « 25 enseignants étaient déclarés grévistes sur 130, et 8 AED sur 15 ».

D'autre part, des coups de Jarnac semblent avoir été portés aux dirigeants syndicaux puisque le délégué SE UNSA s'était positionné contre la grève, mais il aurait été désavoué par ses instances académiques, selon le représentant du rectorat. Qui indique que des échanges ont eu lieu : « Ce lundi, lors des discussions au rectorat, des assurances avaient été données aux personnels pour un dialogue amélioré avec la direction. La reprise du travail avait été actée. » La direction du Sgen CFDT a-t-elle été désavouée par sa base aussi petite soit-elle ? En tout cas, compliqué pour le rectorat de conserver un interlocuteur par syndicat, et du côté des personnels, une grève illimitée a été votée.

A.P-L.

Le Journal de Mayotte
https://lejournaldemayotte.yt

-

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-

CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

-

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication: Bruno Mattéi

-

Contact commercial :
+33.7.85.05.96.59
pub@lejournaldemayotte.com

3 FRANCE MAYOTTE matin N°3194 du vendredi 27 septembre 2024

Grève

L'émotion est toujours forte au collège de Majicavo

SOCIAL : BAGARRE, MALAISES, LA SITUATION RESTE COMPLIQUÉE AU COLLÈGE, MAIS LE RECTEUR SE MOBILISE POUR UN RETOUR À LA NORMALE

Jeudi 26 septembre 2024, le mouvement social était toujours en cours au collège de Majicavo. Les grévistes attendaient toujours des réponses à leurs revendications, mais la journée a une nouvelle fois été agitée. Une bagarre entre deux élèves a provoqué une dizaine de malaises, et le recteur s'est déplacé pour ramener le calme

La grève illimitée qui se poursuit au collège de Majicavo ne se déroule pas dans les meilleures conditions. L'émotion est très forte suite au grave accident survenu la veille (voir linfokwezi.fr). Ce jeudi matin, le mouvement social s'est donc poursuivi pour les grévistes de l'établissement. Le rectorat explique que « durant la récréation, des personnels grévistes à l'extérieur de l'établissement ont commencé à entonner des chants bruyamment, ce qui a poussé certains élèves à l'intérieur à hurler, frapper sur des poteaux en fer et jeter des cailloux, blessant au passage des professeurs dans la cour ». Des ambulances sont rapidement arrivées sur les lieux. Pas simple pour les grévistes de se faire entendre.

Le reste de la matinée ne s'est pas déroulé dans le calme. La principale du collège, en accord avec le rectorat, a décidé de libérer les élèves vers 11 h. Malheureusement, une bagarre a éclaté entre deux élèves. Ce conflit a provoqué une crise de panique chez plusieurs jeunes, entraînant une dizaine de malaises. Seuls deux surveillants n'étaient pas grévistes, pour 1 700 élèves, ce qui s'avère insuffisant. Les jeunes victimes ont toutes été prises en charge par les équipes du collège avec l'aide de la gendarmerie nationale et des services de secours. Une mère d'élève s'interrogeait : « On ne nous dit rien », a-t-elle souligné.

Jacques Mikulovic, le recteur de l'académie de Mayotte, s'est rapidement rendu sur place. « Il ne faut pas paniquer », a-t-il déclaré. En effet, au sein du collège, beaucoup sont à fleur de peau et le moindre événement tend à avoir des conséquences. Concernant la grève, il a souligné que « quand les AED ne travaillent pas, il est difficile de maintenir un établissement avec toutes les conditions de sécurité, c'est pourquoi je vais recevoir des représentants ». Le recteur souhaite trouver des solutions aux revendications des grévistes pour le bien de tous. Pour rappel, les grévistes dénoncent des problèmes de communication, des pratiques RH illégales, et un manque de considération au sein du collège.

Anthony Maltret

Le collège de Chiconi est lui aussi en grève pour 2 jours

Une intersyndicale composée de la CGT Éduc'action, du SNES, du SNEP-FSU, de SUD Éducation Solidaires a déposé un préavis de grève pour hier et aujourd'hui, afin de dénoncer les problèmes relationnels avec la direction de l'établissement. Le collège Ali Halidi de Chiconi a donc été fermé hier matin par la directrice. Les 900 élèves sont rentrés chez eux.

Dans le courrier expliquant les motivations de la grève, les représentants de l'intersyndicale indiquent que « les décisions au sein de l'établissement sont prises de manière unilatérale, sans concertation avec les équipes ». Ils reprochent à la direction de « refuser systématiquement toutes les propositions visant à améliorer les situations problématiques ». Ils dénoncent également la mise en place de créneaux UNSS, qui, selon le communiqué, seraient fixés à des horaires discriminants une partie des élèves, les empêchant ainsi de participer aux activités proposées.

La mauvaise communication concernant la gestion des projets menés par les enseignants est également pointée du doigt. Cette gestion entraînerait l'annulation de certains projets faute de validation. Selon les syndicats, ces initiatives ne pourront donc pas avoir lieu.

L'intersyndicale déplore également « l'absence de plusieurs personnels essentiels au bon fonctionnement de l'établissement, notamment un infirmier scolaire et une secrétaire générale à plein temps ». Bien qu'ils reconnaissent le début des travaux de rénovation, ils soulignent que tous les enseignants de l'établissement ne peuvent pas encore travailler dans de bonnes conditions,

citant en exemple le CDI.

Les équipes du rectorat se sont rendues sur place pour tenter une médiation entre la direction et l'intersyndicale, dans l'espoir de ramener le calme et mettre un terme au mouvement de grève.

Le journal de Mayotte - *Mardi 24 Septembre 2024* **10**

Société : Plusieurs dispositifs d'Engagement à destination des jeunes mahorais

Selon le baromètre DJEPVA (direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative), il y a une montée en puissance du bénévolat associatif chez les jeunes français, en particulier dans le sport et les activités culturelles, ainsi qu'un intérêt croissant pour les formes d'engagement citoyen en ligne.

A Mayotte comme sur le reste du territoire national, les dispositifs de l'Engagement sont multiples qu'il s'agisse de l'engagement au sein des établissements scolaires, à travers les Conseils de Vie Lycéennes, accompagnés par les équipes pédagogiques, engagement citoyen, bénévolat et volontariat auprès de la société civile, qu'il s'agisse des corps d'armée, de gendarmerie, ou de missions d'intérêt général.

Chaque rentrée, l'Académie de Mayotte met en place plusieurs dispositifs concernant les voies d'engagement possibles.

Le Service civique

Le Service Civique est un dispositif dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation d'handicap, souhaitant s'engager pour faire une mission d'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois, sans condition de diplôme, ni d'expérience, seule la motivation compte.

Le gouvernement a annoncé en janvier 2024 la création du Service civique écologique, l'objectif est de permettre à 50.000 jeunes de s'engager en faveur de la transition écologique d'ici 2027. La campagne de communication relatif à ce dispositif a démarré le 21 septembre 2024 avec ADEME et l'Agence du service civique.

Contact : Toiliante Madi Ousseni – +262 6 39 28 85 14 – toiliante.madi-ousseni@ac-mayotte.fr

Le Service National Universel

Le SNU est un programme pour les jeunes de 15 à 17 ans qui vise à renforcer la cohésion nationale et encourager l'engagement citoyen. Il se déroule en deux étapes : un séjour de cohésion, où les jeunes participent à des activités collectives et citoyennes, suivi d'une Mission d'Intérêt Général (MIG) pour contribuer à des actions utiles à la société.

La campagne d'inscription au SNU a commencé le 15 septembre et sera ouverte jusqu'à mi-mai. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire directement sur le site SNU.gouv.fr pour participer aux prochains séjours hors temps scolaire, qui auront lieu du 16 au 27 juin et du 7 au 16 juillet 2025.

Contact : Nourdine BOINAHERY – +33 7 68 55 25 57nourdine.boinahery@ac-mayotte.fr

Le Bénévolat

Le bénévolat est par essence une valeur qui, au-delà de la gratuité, s'inscrit dans la réalité de nos trois socles républicains : liberté, égalité, fraternité et participe à la construction d'une citoyenneté active. Basés sur des rapports humains simples et spontanés, ce bénévolat de capillarité se pratique au plus près des interstices territoriaux. Enfin, il peut préfigurer aussi un engagement plus institué, susceptible d'irriguer le mouvement associatif.

A Mayotte, il existe 4.975 associations aux objets sociaux divers : Culture, Economie et développement local, Education et formation, Environnement et patrimoine, Loisirs et vie sociale, Santé et action sociale, Sports, Autres et divers. Le tissu associatif est dynamique et représente un acteur essentiel dans la société mahoraise grâce à l'investissement des bénévoles.

Contact : Christelle Boudarel – Déléguée Départementale à

la Vie Associative : christelle.boudarel@ac-mayotte.fr + 262 06 39 05 11 66

Le Volontariat européen et international

Autre cadre d'intervention au titre du volontariat, les programmes sont multiples à la fois de solidarité internationale qui permettent aux jeunes d'élaborer des projets à l'étranger et au sein de la région indien-océanique.

Contact : Atua Attoumani – Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse et référente Europe et International : atua.attoumani@ac-mayotte.fr

Des éco-délégués s'engagent pour l'éducation au développement durable

Depuis 2019 dans toutes les classes de l'académie, un élève par classe est élu pour être l'éco-délégués de la classe (environ 1.500 à Mayotte). Regroupés au sein de l'établissement et accompagnés par des enseignants (le plus souvent le référent EDD de l'établissement et/ou le CPE), ils montent en compétences et peuvent participer ou être à l'origine d'actions et de projets. Dans leur classe se sont des relais qui peuvent encourager les autres élèves de la classe à s'impliquer.

En lien avec un ou plusieurs ODD, les actions sont nombreuses et variées (gestion de l'eau, des ressources, de la biodiversité de l'établissement, de l'égalité filles-garçon, de la gestion de l'énergie, du changement climatique...). Au cours de l'année scolaire 2024-2025, un groupe d'une vingtaine d'éco-délégués provenant des établissements scolaires de l'académie formera le groupe des ambassadeurs académiques.

Contact : Philippe VANDECASTEELE chef de mission à l'Education au Développement Durable de l'académie de Mayotte /philippe.vandecasteele@ac-mayotte.fr +262 639955623

FLASH INFOS FI n°5760 Lundi 30 septembre 2024 St Jérôme

ÉDUCATION

LA GRÈVE AU COLLÈGE ALI HALIDI DE CHICONI SUSPENDUE

Les élèves du collège Ali Halidi de Chiconi reprendront les cours ce lundi 30 septembre.

Les enseignants et le personnel du collège Ali Halidi de Chiconi étaient toujours en grève, ce vendredi 27 septembre. Trois syndicats dénoncent les conditions de travail dégradées, notamment par des relations difficiles avec la direction. Les grévistes promettent de suspendre leur manifestation. En attendant une future réunion avec le rectorat le 7 octobre, la reprise des cours est prévue ce lundi.

"*Trop, c'est trop* ", dénonce la banderole devant le grillage du collège Ali Halidi de Chiconi. Vendredi 27 septembre, des enseignants et des membres du personnel de l'établissement et le personnel étaient en grève depuis deux jours. Les membres des syndicats FSU, Sud et la CGT Éducation protestent contre les dysfonctionnements qu'ils attribuent à leur direction. Jean-Marc Turqand, délégué syndical au collège, déplore le départ de personnel. " *Tous les projets en cours ont presque été arrêtés du fait de la direction, des membres du personnels sont partis tellement ils étaient fatigués de cette gestion.* "

Devant le collège, une dizaine d'élèves dansent autour d'un tube de Zily diffusé sur haut-parleur, ce vendredi. " *Nous ne les avons pas empêchés de rentrer, ce sont eux, de leur propre décision qui ont décidé de ne pas rentrer dans le collège* ", se justifie le professeur de technologie. Les élèves croisés apportent ainsi leur soutien à leurs professeurs. L'un d'eux se plaint notamment des changements d'horaires de l'établissement notamment du temps de collation modifié.

UNE PROCHAINE RÉUNION LE 7 OCTOBRE

Jeudi, une réunion s'est tenue avec le rectorat de Mayotte*. La décision de suspendre le mouvement de grève a été décidé par l'intersyndical, le temps pour le rectorat de trouver une solution. "*On nous a demandé de faire une pause, on le fait !* ", explique le délégué syndical, pour qui, " *la confiance avec la direction a été rompue* ". Ainsi, les trois syndicats à l'origine du mouvement se réservent le droit de reconduire une grève, s'il n'obtenait pas gain de cause. Une prochaine réunion, est prévue pour le 7 octobre. En attendant, les cours au collège Ali Halidi de Chiconi reprendront ce lundi 30 septembre.

Nadhuir Mohamadv

*Nous n'avons pas pu obtenir une réponse du rectorat, ce vendredi.

LES CHAUFFEURS DE BUS AUSSI MOBILISÉS

Alors que la rentrée s'était effectuée de manière calme, les conflits entre villages ou quartiers ont repris ces dernières semaines. Les caillassages redevenus récurrents, FO Transports et Logistique UNCP Mayotte et CFDT Transports proposent aux chauffeurs de bus d'exercer leur droit de retrait reconductible à partir de ce lundi, dès 4h40, s'ils " *ne disposent pas de moyens de protection et s'ils ne bénéficient pas de conditions de travail décentes* ". A partir du mardi 8 octobre, le mouvement pourrait se poursuivre par une grève illimitée, soit pendant la dernière semaine avant les vacances scolaires.

UNE MANIFESTATION CE MARDI

L'intersyndicale appelle à une mobilisation, ce mardi 1er octobre, 8h30, devant le rectorat de Mayotte, " *pour qu'enfin les urgences sociales, exprimées dans les mobilisations comme dans les urnes, soient entendues !* ". Dans un communiqué, CGT Éduc', Snes-FSU, Sud, Sima-Snudi-FO listent une série de revendications allant de l'abrogation de la dernière réforme des retraites, de l'augmentation de salaires, leur indexation sur l'inflation et un Smic à 2.000 euros. " *Dans l'Éducation nationale, le gouvernement doit augmenter le point d'indice afin de permettre aux collègues de sortir de la précarité. Partout, faisons grève pour obtenir l'augmentation de nos salaires et la fin des inégalités entre les femmes et les hommes* ", ajoute l'intersyndicale, qui rappelle également que localement, elle souhaite que les contractuels puissent cotiser via l'Ircantec, un alignement des droits (" *allocations familiales, remboursement de loyer* ") et un plan de titularisations ouvert aux contractuels.

FLASH INFOS FI n°5760 Lundi 30 septembre 2024 St Jérôme

NUMÉRIQUE

LES ÉCOLES DE DEMBÉNI SE DOTENT DU DERNIER CRI

Moudjibou Saidi, le maire de Dembéni, a salué des équipements qui permettent de " réduire la fracture du numérique et de promouvoir l'égalité des chances entre les élèves.

Désormais, les douze établissements élémentaires de la commune de Dembéni sont équipés avec du matériel numérique dernier cri. Le but ? Moderniser les méthodes d'enseignement et offrir les mêmes chances aux enfants. Ce vendredi 27 septembre, la mairie inaugurait ses investissements. Un projet en grande partie financé par l'Union européenne.

" *C'est une révolution éducative qui se met en place à Dembéni* ", a clamé fièrement Moudjibou Saidi, le maire de la commune. Ce vendredi 27 septembre, était inaugurée à l'école Saïd Mdahoma l'installation du numérique dans les écoles de la ville de Dembéni et des villages de Tsararano, Iloni, Hajangua, et Ongojou.
Chacune des douze écoles élémentaires est désormais équipée d'une salle numérique avec 80 ordinateurs portables. " *Ça ne se résume pas à cela* ", tient à préciser El-Yassion Batrolo, responsable des systèmes d'informations. " *Les établissements ont été fibrés et sont interconnectés entre eux, un espace de stockage commun a été créé* ". Les enseignants de Ongojou peuvent par exemple dorénavant travailler à distance avec leurs collègues de Dembéni. Chaque classe est également dotée d'un tableau interactif.

Alors que le projet a été essentiellement financé par l'Union européenne, le sous -préfet Laurent Alaton a demandé aux enfants ce qu'ils connaissent de l'Europe.

FLASH INFOS FI n°5760 Lundi 30 septembre 2024 St Jérôme

La plaque " Le numérique dans les écoles de Dembéni " a été inaugurée, ce vendredi 27 septembre.

" UNE CONCRÉTISATION DE CE QUE FAIT L'EUROPE À MAYOTTE "

Alors que la plupart des familles ne disposent pas d'un ordinateur à la maison, ces équipements sont des moyens de *" réduire la fracture du numérique et de promouvoir l'égalité des chances entre les élèves "*, estime le maire. Il considère qu'ils vont permettre de *" favoriser l'apprentissage "* grâce à leurs outils pédagogiques et qu'ils vont *" renforcer l'interactivité en classe "*.

Le budget total de ces aménagements s'élève à 3,2 millions d'euros, financé à hauteur de 2,8 millions d'euros par l'Union européenne. Tandis que l'Europe peut sembler loin depuis Mayotte, *" Ces investissements sont une concrétisation de ce que fait l'Union européenne ici "*, se réjouit Laurent Alaton, le sous-préfet en charge de la cohésion sociale, présent ce vendredi. Cette dotation illustre le fait que l'Union européenne *" est au service des habitants "*, s'enthousiasme de son côté François Duhesme, responsable de communication du Groupement d'intérêt public (GIP) L'Europe à Mayotte. Ce projet témoigne de la volonté selon le sous-préfet *" d'offrir à Mayotte les mêmes outils que sur le territoire national "*.

Lisa Morisseau

Grève nationale pour l'Éducation nationale

SYNDICATS : GRÈVE DES ENSEIGNANTS – UN APPEL À LA MOBILISATION POUR DES SALAIRES DIGNES ET L'ABROGATION DE LA LOI SUR LES RETRAITES

Aujourd'hui commencent les discussions sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale. C'est donc ce jour que les syndicats de l'Éducation nationale ont choisi pour faire grève et manifester. Le rendez-vous était donné devant le rectorat à 8h30. Retraites, salaires et services publics sont au cœur des revendications

Chaque année, des mouvements de grève ont lieu après la rentrée scolaire. 2024 ne fera pas exception. En effet, aujourd'hui, les discussions sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale débutent. C'est le moment idéal, selon les syndicats, pour réclamer que « les plus riches et les multinationales soient plus taxés pour financer les services publics et la justice sociale et environnementale ». Ils estiment également qu'il est temps de remporter l'abrogation de la réforme des retraites. Ils appellent donc à une grève massive en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Les syndicats souhaitent faire entendre leur voix et lutter contre la politique libérale et autoritaire menée, selon eux, par Emmanuel Macron. Ils veulent obtenir « l'abrogation de la réforme des retraites » et éviter que leurs salaires, pensions, bourses et minima sociaux ne régressent face à l'inflation. Parmi leurs revendications figurent l'augmentation des salaires, un SMIC à 2000 euros et l'indexation des salaires sur l'inflation. Ils estiment que, dans l'Éducation nationale, le gouvernement doit augmenter le point d'indice pour sortir leurs collègues de la précarité. Ils réclament également la fin des inégalités entre les hommes et les femmes.

À Mayotte, les syndicats souhaitent davantage d'égalité réelle, notamment pour permettre aux contractuels de cotiser aux complémentaires retraites, ainsi que l'alignement des droits sociaux (allocations familiales, remboursement de loyer) sur ceux de la métropole. Ils demandent également l'ouverture d'un plan de titularisation pour les contractuels. Ils exigent des moyens financiers et humains pour les services publics, comme l'Éducation nationale et l'hôpital, afin de garantir l'accès de tous et toutes à des services publics de qualité. Ils réclament aussi une amélioration de l'attractivité du territoire, notamment par une hausse de 20 points du taux d'indexation pour assurer la continuité du service public. Le rendez-vous a été fixé devant le rectorat à partir de 8h30 ; reste à voir si le mouvement sera suivi à Mayotte.

Lucas Ninomae

11 FRANCE MAYOTTE matin N°3196 du mardi 1er octobre 2024

Social

Les transports scolaires à l'arrêt avant la grève

INSÉCURITÉ : DROIT DE RETRAIT ET GRÈVE – LES SYNDICATS EN APPELLENT AU GOUVERNEMENT POUR SÉCURISER LES TRANSPORTS SCOLAIRES

À Mayotte, le début de semaine est extrêmement difficile pour le réseau des transports scolaires. Les chauffeurs de bus et leurs passagers sont pris pour cible par des caillassages très violents, et un droit de retrait a commencé ce lundi, avant la mise en place d'une grève illimitée à compter du 8 octobre

Ce lundi 30 septembre 2024, comme ils l'avaient annoncé, les personnels des transports scolaires du réseau Halo' ont exercé leur droit de retrait. « Nous subissons un droit de retrait aujourd'hui, qui fait suite aux nombreux caillassages que nous enregistrons tous les jours depuis quelque temps, en particulier depuis trois semaines. Ce droit de retrait est suivi à plus de 60 % sur l'ensemble du territoire et à 100 % sur la zone Koungou-Majicavo jusqu'à Mamoudzou », explique Frédéric Delouye, directeur de Transdev Mayotte. La conséquence directe de ce mouvement social est que de nombreux élèves n'ont pas pu rejoindre leur établissement scolaire ce lundi matin, même si certains parents ont choisi d'amener leurs enfants à l'école par leurs propres moyens.

Le calme qui régnait sur les routes de Mayotte durant les premiers jours de la rentrée scolaire n'aura été qu'une illusion de courte durée. Les caillassages visant les autocars ont malheureusement repris. Pour les syndicats, il n'est plus possible de travailler dans ces conditions. « Nous assistons à une montée en puissance de la violence, qui a atteint des sommets inédits. Nous avons essayé de négocier avec les autorités locales afin de trouver une solution, mais en vain », précise le "Front syndical", composé de FO, CFDT, CGT-MA, CFE-CGC et CFTC.

Les syndicats souhaitent maintenant négocier à l'échelle nationale, en s'adressant aux ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé, de l'Emploi, de l'Outre-mer et des Transports. Treize points sont abordés dans leurs revendications, portant entre autres sur davantage de moyens de sécurité, une justice plus sévère à l'encontre des délinquants, la formation du personnel, ainsi que la protection pour tous les salariés victimes de tout type d'agression.

Ce droit de retrait en cours devrait donc être suivi d'un mouvement de grève à durée illimitée à compter du 8 octobre 2024, à 4h00. Les routes du territoire doivent être sécurisées pour garantir l'intégrité physique de la population et des usagers des transports. Des solutions efficaces manquent pour le moment, et la protection des vitres des bus ne suffit pas à rassurer les chauffeurs de bus et les usagers, qui ont de plus en plus peur de prendre la route.

Anthony Maltret

FLASH INFOS FI n°5761 Mardi 1er octobre 2024 St Thérèse de Lisieux

FÊTE DE L'AVIATION

"LES ENFANTS SONT PARTIS AVEC DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX "

Trois jours d'animations ont marqué la première édition à Mayotte de la fête de l'Aviation. Une réussite inattendue en tous points, qui a contraint les organisateurs de l'opération à jouer les prolongations jusqu'en milieu d'après-midi, ce dimanche 29 septembre.

" Ils sont victimes de leur réussite ", annonce d'entrée de jeu une jeune infirmière libérale venue offrir un baptême de l'air à son petit garçon. Elle fait partie de la trentaine de personnes regroupées dans un hangar protecteur de l'aérodrome de Pamandzi, dans l'attente de pouvoir monter dans l'un des petits aéronefs garés sur la pelouse d'en face. Petits et grands, hommes et femmes, ils sont venus bénéficier de l'entrée au tarif unique de quarante euros (par personne) que le cluster aéronautique de Mayotte et l'association M'safara ont réussi à négocier avec les prestataires de services. Co-organisateur de cette manifestation, Mawahiboudine Matroukou a le sourire, il dresse un bilan très positif de cette première édition. *" C'est une grande prouesse dans la mesure où nous avons eu moins de deux mois pour organiser l'événement. Nous devons une fière chandelle aux bénévoles des différentes associations engagées dans cette démarche. Le bilan nous a amené au-delà de nos espérances, preuve d'un réel besoin de ce type de manifestation à Mayotte. "* Le succès a été au rendez-vous dès la première journée, celle du vendredi qui était consacrée aux scolaires. *"Nous aurions même pu doubler le nombre de visiteurs, soit 250 élèves dans la matinée et 150 l'après-midi "*, déclare fièrement le co-organisateur. Pour des raisons logistiques, puisque l'événement est une première, ses partenaires et lui ont limité le nombre de personnes accueillies au cours de cette première journée. Il précise néanmoins que *" les enfants sont partis avec des étoiles plein les yeux, C'est quelque chose qui nous incite à faire mieux l'année prochaine ".*

INITIATION AUX GESTES DE PREMIER SECOURS

Rendez-vous est donc pris avec les Mahoraises et les Mahorais pour 2025. Des trois jours consacrés à cette première fête de l'aviation, celle du samedi 28 septembre aura été la plus marquante. Le public est venu des quatre points cardinaux de l'île, certains ayant même été contraints de se loger dans les différents hôtels de Petite-Terre pour s'assurer de pouvoir y participer. Du côté public, l'engouement était intact ce dimanche, malgré la diminution du nombre de stands, il a continué à affluer en masse à l'aérodrome de Pamandzi, venu voir les avions mais aussi les simulateurs de vol. Pour Mawahiboudine Matroukou, les objectifs ont été atteints à 200 %. *" Les gens sont repartis en ayant assimilé beaucoup de choses sur l'aéronautique qu'ils ignoraient auparavant. Certains métiers de l'aérien ont été mis en avant, tels que celui d'Afis, un des collaborateurs des contrôleurs aériens. "* C'est la première fois que ce type de personnel est déployé sur Mayotte grâce à l'entremise d'Édeis (gestionnaire officiel de l'aéroport de Mayotte). Le public a été aussi en contact avec les pompiers de l'aéroport lesquels ont pu initier petits et grands aux premiers gestes du secourisme et au fonctionnement des grands camions.

SIAK

L'attente a été longue pour les candidats au baptême de l'air.

7 FRANCE MAYOTTE matin N°3199 du vendredi 4 octobre 2024

Évènement

Le programme de la Fête de la science à Mayotte

SCIENCE : LES OCÉANS À L'HONNEUR POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE 2024, UN THÈME D'IMPORTANCE À MAYOTTE QUI POSSÈDE UN LAGON UNIQUE

Cette année la fête de la science a pour thème les océans. Un thème qui résonne tout particulièrement dans les cœurs à Mayotte où l'événement mobilise habituellement de nombreux acteurs. L'île possède l'un des plus beaux lagons du monde et est particulièrement concernée par la protection des ressources et de la richesse maritime

La Fête de la Science existe depuis 1991 et rassemble chaque année des milliers de personnes autour d'ateliers ludiques, accessibles et gratuits. Particulièrement à Mayotte, où l'événement est suivi par de nombreux acteurs qui se mobilisent pour aller à la rencontre du public et de la jeunesse de l'île.

Cette année, la Fête de la Science, sur la thématique nationale des océans, est parrainée par Guillaume Néry, apnéiste. À Mayotte, l'ambassadeur local est Thomas Vignaud, scientifique et photographe marin, qui déclare que « apprendre à mettre la tête sous l'eau et à explorer le monde sous-marin, c'est un peu comme débarquer sur une autre planète. » Le village de la science se tiendra aujourd'hui et demain sur le parvis du comité du tourisme. Centre de l'événement à Mayotte, c'est un espace de découverte et d'apprentissage, accessible à tous. Divers stands y sont installés pour proposer des ateliers et des démonstrations, animés par des chercheurs, des enseignants et des professionnels. Son but : rendre la science ludique et accessible. C'est aussi une occasion de valoriser la biodiversité unique de l'île et de mettre en avant les enjeux liés à la géologie volcanique, aux défis environnementaux spécifiques au territoire, tels que la gestion de la ressource en eau potable, et de faire connaître les diverses espèces peuplant le lagon et leur importance dans l'écosystème marin.

Du côté des établissements scolaires, ils sont nombreux à participer. Les équipes pédagogiques ont mis en place de nombreux ateliers, interactifs et participatifs, pour permettre aux élèves d'exprimer leur curiosité et de découvrir les richesses marines de l'île ainsi que la beauté de son lagon. L'objectif étant d'éduquer, mais aussi de susciter la curiosité et d'encourager les vocations scientifiques.

Un concours destiné aux jeunes, en partenariat avec le PI2M, propose d'imaginer des îles flottantes artificielles du futur autour de Mayotte. C'est le projet de la « Civilisation Indigo. » Et le 9 octobre, une conférence où interviendront des chercheurs du PI2M, du Parc National Marin et de l'université de Mayotte aura lieu au lycée des Lumières.

Lucas Ninomae

13 FRANCE MAYOTTE matin N°3199 du vendredi 4 octobre 2024

Éducation

Sécurité routière pour les élèves du LPO de kaweni

PRÉVENTION : UNE JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU LPO POUR SENSIBILISER LES FUTURES GÉNÉRATIONS AUX CONSÉQUENCES DE L'ABUS D'ALCOOL

Hier, une journée de sensibilisation aux conséquences de l'alcool sur la conduite a eu lieu au lycée professionnel hôtelier de Kaweni. L'EPROM s'est rendue sur place avec un camion dans lequel est installé un simulateur de conduite pouvant reproduire les conditions de conduite avec ou sans alcool ou stupéfiants

L'association Éducation Prévention Réinsertion Outre-Mer (EPROM) a réalisé de nombreuses interventions organisées par la préfecture de Mayotte dans le cadre de la semaine de la prévention routière. Lundi, elle était présente au collège de Ouangani, mardi à l'université de Dembéni, mercredi au lycée de Pamandzi, puis au bar le Barakili en fin de journée pour une soirée SAM. Hier, elle était au lycée hôtelier de Kaweni pour sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'alcool et/ou des stupéfiants au volant.

Pour permettre aux élèves de se rendre compte de la nocivité de l'alcool au volant, l'EPROM a utilisé un camion dans lequel est installé un simulateur de conduite. Ce simulateur permet de reproduire les conditions de conduite en état d'ébriété. Une fois le taux d'alcoolémie, que l'on souhaite reproduite, entré dans la machine, celle-ci calcule alors les champs de vision et les temps de réaction, qu'elle retransmet ensuite soit en réduisant la vision des conducteurs sur les écrans, soit en réagissant plus tardivement aux commandes. Les adolescents ont ainsi pu se rendre compte de la difficulté et de la dangerosité de conduire un véhicule après avoir bu. Ils ont pu ainsi prendre conscience que des accidents tout à fait évitables en temps normal deviennent inéluctables quand l'individu est alcoolisé. Les jeunes ont également été sensibilisés à leur responsabilité et à la prudence dont il faut faire preuve en tant que piéton ou conducteur de deux-roues.

Le public ciblé était principalement les jeunes femmes, la physiologie féminine ne régulant pas aussi bien l'alcool que chez les hommes. De plus, le lycée ayant un service-bar, il était aussi important de sensibiliser les futurs barmans et distributeurs de boissons aux conséquences de l'abus et à l'importance de dissuader les clients trop éméchés de prendre le volant. Les étudiants ont également été informés sur les répercussions de la prise de stupéfiants ou d'alcool sur la santé, cette dernière pouvant mener à l'addiction, laquelle peut entraîner certaines maladies graves. Ce soir l'association EPROM sera au « Tour du Monde » en petite terre pour une soirée SAM, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas.

Lucas Ninomae

10 FRANCE MAYOTTE matin N°3199 du vendredi 4 octobre 2024

Environnement

Le rectorat de Mayotte fait école pour l'écologie !

ÉDUCATION : LE RECTORAT RENFORCE LA DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE AVEC DES ÉCO-DÉLÉGUÉS DANS CHAQUE CLASSE ET DES OUTILS DÉDIÉS

À Mayotte, le rectorat innove en intégrant des éco-délégués dans toutes les classes pour sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement. Grâce à la lettre "Souimanga", les initiatives écoresponsables des élèves sont mises en lumière, croisant enseignement et action citoyenne

Le rectorat de Mayotte se dote d'un nouvel outil pour développer le sens citoyen de ses élèves. Il aura fallu plusieurs années pour qu'il se mette en place, mais selon Jacques Mikulovic, le recteur, toutes les classes de Mayotte disposent désormais d'un éco-délégué. Ce dispositif permet d'intégrer au cœur de l'enseignement des messages relatifs à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. Ainsi, le rectorat va s'inscrire dans l'opération menée par le Conseil départemental dans les prochaines semaines, visant à nettoyer le département de tous ses déchets.

Pour coordonner toutes les actions et permettre aux jeunes d'avoir des supports pédagogiques en classe, en plus de l'apport de plusieurs enseignants impliqués sur la thématique, l'académie de Mayotte propose une lettre sur l'environnement et le développement durable, intitulée Souimanga.

Cette lettre mensuelle est accessible aux élèves via un QR code, mais elle existe aussi en format papier. Elle valorise les initiatives réalisées par les différentes classes. Par exemple, dans l'édition d'avril dernier, le rédacteur a mis en avant les élèves de 4e Lagon du collège Zéna Mdéré de Pamandzi. Ces élèves se sont formés à la plongée pour pouvoir ramasser du plastique abandonné dans l'eau.

La lettre contient de nombreuses ressources et implique les jeunes dans la compréhension du recyclage, notamment du plastique. Dans l'édition d'avril, ils ont pu évaluer leur consommation de plastique à travers un test et comparer leurs résultats avec d'autres élèves.

Une démarche originale qui permet de croiser les approches de disciplines variées, telles que l'histoire, la géographie, la littérature ou encore les sciences. C'est aussi une façon de transmettre le sens de la responsabilité écologique et citoyenne aux jeunes, qui deviendront les acteurs de la société de demain. Pour le recteur, c'est également un moyen d'intéresser les élèves à la vie scolaire. Cela facilite l'apprentissage des savoirs fondamentaux, car l'école devient un lieu attractif, même pour ceux qui rencontrent des difficultés.

Anne-Constance Onghéna

En début de semaine

Mardi 24 septembre
Le recteur et le CT sécurité était l'invité de
Zakwéli sur Mayotte la 1ère

Mercredi 25 septembre
Le recteur et le CT sécurité était l'invité
de Temps de parole sur Kwézi TV

Photo de la semaine 39

Assemblée générale au collège de Majicavo !

Photo de la semaine 40

33ème édition de la fête de la science à Mamoudzou !

C'était la revue de presse!